

COMPTE RENDU  
REUNION DU 07/10/24

Présents : Vincent, Luc, Virginie, Roland, Didier, Claude, Charles, Nora.

Le transfert de la compétence assainissement

01/01/25 : assainissement

01/01/26 : eau potable

3 micros stations

172 500€ soit 8 625€ pendant 10 ans. 50% pris par la Com Com, 26 personnes dans le bourg.

Compte rendu du CM du 10/06/24 adopté, 1 abstention.

**-Approbation du rapport de la CLECT**

Vincent demande si nous sommes d'accord pour transférer l'excédent de l'assainissement à la Com-Com. La Com-Com va gérer la compétence assainissement et eau.

Luc demande si ce n'est pas possible de voir d'autres solutions. L'ensemble semble d'accord pour transmettre la compétence à la Com-Com mais avec une clause pour une meilleure répartition de la somme entre les habitants du bourg et les autres qui sont en assainissement individuel. Voté à l'unanimité.

Le montant de 8 625€ pour la 1<sup>ère</sup> année puis 3 768€ pendant 10 ans. Voté à l'unanimité.

**-Ecole Rancon-Roussac**

Demande d'une prise en charge de 262,86€ par enfant. 1 577,16€ à verser soit 6 enfants.

**-Agent recenseur**

Vincent a demandé à Lolita de s'en occuper. Cela lui permettra de se faire connaître et de se présenter aux habitants de la Commune.

Le recensement se fera de mi-janvier à mi-février.

**-Modification budgétaire**

Monsieur Ceroux demande une modification budgétaire concernant le prêt de 20 000€.

Dépense C/2151 chapitre 041

Recette C/168758 chapitre 041

Voté à l'unanimité.

### **-Dissolution des caisses des écoles et CCAS.**

Le CDG demande de dissoudre la caisse des écoles et le CCAS. Voté à l'unanimité.

### **-Locataire**

Le locataire demeure introuvable, Vincent et Nora ont pris contact avec un huissier à Bellac pour connaître la marche à suivre afin de récupérer le logement.

Le logement a été vidé.

-Virginie demande à Vincent des précisions concernant le prêt de 30 000€ concernant le local de chasse, finalement cette somme a été prise sur les fonds propres.

### **-Visite de la sous-préfète**

Vincent fait un point sur les points abordés, notamment l'assainissement.

Pour le projet TER, le rectorat va recruter une personne afin d'aider les enfants à trouver leur voie.

Vincent a demandé s'il est possible d'avoir des aides pour le logement de la Commune (énergies)

Problème de sangliers : elle a été étonnée que nous ayons ce problème dans la Commune.

### **-Colis des personnes âgées**

Roland et Nora vont s'en occuper.

### **-Vidéo projecteur**

Vincent souhaite équiper la salle polyvalente d'un vidéo projecteur pour les prochaines réunions, le montant est de 1 500€.

Certains ne souhaitent pas cet équipement car pas une priorité.

4 contre, 4 pour, 2 abstentions.

-Vincent part du 9 au 17 octobre. Et du 1er décembre au 2 février.

-Vincent souhaitait démissionner mais le bruit s'est ébruité, il souhaite continuer jusqu'à la fin du mandat.

-Didier informe l'Assemblée qu'il est victime d'incivilités, il demande à Monsieur le Maire ce qu'il compte faire.

Vincent lui répond qu'une démarche judiciaire est en cours, la gendarmerie est au courant. Il souhaite que le calme revienne dans la Commune.

Fin de séance 20H45.